FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
Ligue Régionale de Rugby des Pays de la Loire

CS 10163 - 7 bd du Val de Chézine
44802 Saint-Herblain cedex
Tél. : 02 51 83 77 77 -
E-mail : 2012M@ffr.fr
www.paysdelaloire-rugby.fr

Saint-Herblain, le 5 Octobre 2021,

Compte-rendu du Comité Directeur de la Ligue Régionale de rugby du 25 Septembre 2021

Présents : D. Coquelet, B. Lemaitre, D. Colas, J. Legoube, JY Quintin, H. Amossé, H. Pizon, O. Collet, M. Gerbe Gavini, A. Camus, JH. Guillet, V. Alba, R. Gressier-Monard, L. Roux, P. Herpin, S. Savina (DAL), E. Rocher (CD 44), C. Desnos (CD 49), D. Marzin (CD 85).

Absents excusés : B. Combeau (pouvoir à H. Pizon), D. Griffon (pouvoir à B. Lemaitre), S. Gadé (CTL), Th. Robert (CTL), G. Martin (pouvoir à D. Coquelet), J. Desnos (pouvoir à C. Desnos), M. Moquet (pouvoir à D. Colas), Th. Heude (pouvoir à A. Camus), JL. Dumais (CD 72) (pouvoir à J. Legoubé), W. Lafont (pouvoir à V. Alba), JJ. Diez
Absents : S. Dumange, Ph. Collet (CD 53), E. Prod'homme,

Le Comité Directeur de la Ligue Régionale de rugby s'est réuni le Samedi 25 Septembre au club-house du SA Castelbriantais.

Le co-Président du SAC, Damien Collin accueille ce Comité Directeur et souhaite la bienvenue aux présents.

Après une présentation rapide de son club, de ses objectifs et d'une analyse rapide de la situation « post-covid », il indique qu'il assistera à cette réunion (tout en étant pris par l'activité « EDR » du matin).

1° Accueil du Président.

Le Président remercie D. Collin pour son accueil et la mise à disposition du club-house pour la réunion du CODIR. Il précise ensuite que notre Ligue se trouve à un moment important avec beaucoup de gros chantiers à mener de front : IREF, nouveaux locaux, préparation des actions Coupe du Monde, et des dossiers tout aussi prenants comme l'évolution de la structure « Grand Ouest », la réorganisation du CODIR suite à certains départs ou arrêts, le suivi des relations avec les Collectivités, ainsi que les partenariats ET la capacité des clubs (comme de la Ligue ou des CD) à accueillir les futur licenciés de 2021…

Sur le dossier Grand Ouest, le Président rappelle la nécessité de bien défendre l'intérêt du rugby et indique qu'une réunion des élus se déroulera au Mans le 2 Octobre.

Il informe également les membres de la situation actuelle de l'équipe :

- Elodie Prod'homme ayant déménagé (réside vers La Rochelle) est considérée comme démissionnaire (malgré plusieurs relance afin qu'elle formalise sa démission pour mutation professionnelle),
- Jean-Jacques Diez a souhaité démissionner, compte-tenu de son état de santé,
- Stéphanie Dumange ne donne pas suite aux appels et prise de contacts. Une dernière relance sera effectuée par le Président.

- Bernard Combeau a demandé que le Comité Directeur soit informé de son souhait de prendre du recul,

Le CODIR sera donc à compléter lors de la prochaine AG ordinaire (appel à des candidatures individuelles).

D Coquelet souligne que suite à cette période de crise sanitaire, chacun a pu vivre de manière plus ou moins difficile celle-ci. Il y a une grande nécessité de :
- retravailler plus « en collectif » et d'améliorer notre communication,
- de faire remonter davantage les infos des commissions et des clubs aux membres du Comité Directeur.

Pas d'infos nouvelles de la FFR, le dernier relevé de décisions de Septembre a été envoyé aux clubs.

2° Situation et actualités RH.

1) Au niveau RH, retour de Thierry Picard au 1er Octobre sur un poste de Conseiller Régional Rugby dédié à la performance régionale (sélections, détections, formations,…suivi des Centres de Formation des clubs, …).

Il n'interviendra plus sur le CREF (puisqu'une transition est mise en place avec le Stade Nantais). Ce dernier prendra le relais à compter de juin 2022 pour la partie masculine. La ligue interviendra sur les féminines par l'intermédiaire de Canelle Apers.

Une large partie de ses missions fait qu'il sera coordonné par Valérie ALBA et Gilles MARTIN, en tant qu'élus et par Sylvain Gade garant du Projet de la Ligue

2) Charlène Gervy est en Congé Parental jusqu'au 1er Mars 2022. Une nouvelle fiche de poste lui sera proposée au regard de l'évolution des missions et tâches administratives. Pendant cette période, elle ne sera pas remplacée.
Pour pallier à certaines tâches, le temps de travail d'Anita Perrot est augmenté avec son accord soit 7h/hebdomadaire en plus.
Certaines tâches seront également portées par le secrétariat et le trésorier-adjoint. Au 1er Octobre, la montée « en puissance » des apprentis avec Tom Davies placé sur les actions CLC et Viki Iloai sur le secteur administratif Ligue permettront également de les mobiliser progressivement sur des missions d'organisation administratives et sportives.

Concernant nos deux apprentis, nous serons vigilants sur les contenus et attendus, car les informations émanant de Campus 2023 ou des organismes de formation se font au « compte-gouttes » et sont peu précis à ce jour…

3° Vente des locaux, situation transitoire et projet de La Chapelle/Erdre.

Les dossiers avancent « séparément ». Le 1er concerne les suites de la vente des locaux actuels. Des contacts sont en cours pour trouver une solution transitoire. JH. Guillet et O. Collet travaillent sur les offres et opportunités. Quelques pistes sont à l'étude et on peut penser que fin Octobre verra une solution à mettre en œuvre. Rappel : nous devons libérer les locaux actuels pour le 2 Décembre… Il y a donc nécessité de prévoir des bras pour les jours qui précèderont.

Le dossier « Bourgoin Decombe » progresse avec le prochain dépôt du Permis de Construire par le Cabinet CRR d'Angers. Un retour sur l'avant-projet détaillé est fait par H. Amossé et B. Lemaitre, avec explications à la clé sur la disposition des bureaux, les propositions d'aménagement et une synthèse de la visio qui s'est déroulée avec le cabinet d'architectes dans la semaine. A noter que nous attendons toujours la proposition de bail par la Mairie.

4° Informations du Secrétaire Général.

+ Le SG informe les élus d'un certain nombre de chiffres, notamment pour les affiliations. Pour les différents CD, le taux d'atteinte par rapport au 30 Juin dernier est celui-ci : CD44 65%, CD49 69%, CD85 59%, CD53 63% et CD72 38% (situation particulière dans ce CD renouvellement important dans certains clubs). Il reste BEAUCOUP de dossiers d'affiliations en statut « non transmis ». Une inquiétude quant aux futurs effectifs M16 et M19 qui semblent en baisse par rapport à l'an passé. On note en même temps une progression dans les écoles de rugby avec un « boom » particulier sur les M6 et F6,
+ Un point est fait sur les RAS (rassemblements) qui seront aussi nombreux qu'en saison n-1… Mais avec beaucoup plus de retard sur les « mises en route »… Et nombre de rappels faits aux clubs.
+ Le SG propose que la communication vers les clubs se fasse à partir des adresses mail « FFR ». A charge pour ceux-ci de faire le nécessaire et récupérer les mots de passe de leur messagerie « club ». Cela pourrait être mis en œuvre après la période de vacances de la Toussaint.

+ Validation de la Commission Régionale des Litiges.
Sur proposition du Président, Patrice Herpin est reconduit comme Président de cette Commission qui englobe désormais : la discipline, les règlements et les dossiers « de litiges » (mutations, compétitons…).

Sur proposition de Patrice Herpin. Dominique Coquelet- Président propose que la composition suivante soit soumise par principe au vote du Comité Directeur :

Président : Patrice Herpin, Vice-Président : Joël GATE (discipline), Vice-Président : Jean-Yves DREAU (Litiges),
Membres : Philippe Michaud, Jacques Henri Guillet, Michel Le Nair, Thomas Heude et Jean-Paul Géru.

Nota : compte-tenu de l'absence de Charlène, le Secrétaire Générale et/ou Viki Iloai feront office de secrétaire de séance de la Commission.

Délibération soumise au vote du CODIR **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

+ Formation « FDMD »… Daniel Griffon nous informe que des sessions de formation seront proposées la semaine prochaine en 72 et 49 pour les clubs demandeurs.

+ Demande d'affiliation FFR pour l'Ecole de rugby de Machecoul St Même. Le SG présente ce dossier au CODIR pour validation de principe, car l'avis positif de la Ligue a été donné à la FFR et le dossier transmis via Ovale. La décision sera validée lors du prochain CODIR FFR.

+ Le SG fait état des AG en cours ou prévues dans les CD. Celle du CD53 s'est déroulée (sans info de sa part…) ni retour avec PV signalant des modifs ou non. Celle du CD44 aura lieu le 30 Septembre à Nantes. Il rappelle que lorsque des changements interviennent au sein des clubs, il est nécessaire d'en avoir communication (surtout si changement de Président… pour les droits Ovale).

5° Informations financières.

+ Le Pôle Trésorerie informe le CODIR que le bouclage comptable et financier de la saison 2020/2021 est en cours. Une réunion s'est déroulée récemment dans les locaux du cabinet GESCO à Ancenis pour

finaliser les écritures. La date de l'AG Financière est fixée au Samedi 4 Décembre prochain, et elle devrait se dérouler à Cholet (demande en cours).

+ Dany Colas, Trésorière présente les conditions dans lesquelles les appels de fonds aux clubs seront réalisés, à savoir :

-Maintien de la même procédure que lors de la dernière saison « active ». Intégration des soldes débiteurs dans le 1er appel de fonds à réaliser pour Fin Octobre, puis trois appels de fonds lissés sur la saison à venir en prenant en compte une diminution de 10% (baisse du coût de la partie assurance fédérale).

Les comptes clubs créditeurs feront l'objet de virements dans les jours à venir (globalement 13 000 €).

+ L'atterrissage budgétaire nous amène à un excédent financier pour l'exercice 20/21. Il sera finalisé dans les jours à venir. Il pourra servir le plan de financement dans le cadre du projet immobilier à La Chapelle sur Erdre et limiter le recours à l'emprunt.

6° Reprise des championnats.

+ Pour les séries régionales… C'est le week-end prochain ! Si des incertitudes existaient pour les équipes réserve d'Honneur/PH, elles semblent levées au vu du nombre de licence Joueurs M18 dans les clubs concernés.
Seul le club de Pontlieue a fait savoir qu'il n'aurait pas de réserve et il semble que Chateaubriant ait des difficultés, en espérant que cela soit dû à une mise en route délicate. A ce jour, 8 équipes réserves sur 10 possibles sont actées.

+ En ce qui concerne le groupe « Régionale 2 », la reprise est fixée au 3 Octobre. Quelques soucis de terrain pour le club de Seiches (en cours de résolution). Le niveau des effectifs constaté devrait permettre une saison normale.

+ Pour les Jeunes… Les constitutions de RAS ont provoqué beaucoup de désagréments. Pour les clubs engagés en Région 1, Région 2 et 3, une proposition de phase préparatoire a été montée par Jacques Legoubé sur les trois premiers Samedi d'Octobre. Il s'avère que pour le niveau R1, cela ne pose pas de problème. Cela n'est pas le cas des deux autres niveaux. Une annulation de la 1ère date est actée… Beaucoup de pessimisme pour les autres journées.

+ Toujours pour les équipes M16 et M19, l'organisation sera proposée lors d'une rencontre Grand Ouest entre les gestionnaires de compétitions jeunes. La géographie et les niveaux d'engagement des clubs seront (encore une fois) les éléments décideurs de la composition des futures poules. A noter une forte augmentation des équipes en R3 pour la Bretagne (et donc baisse du nombre de RAS).

7° Questions et interventions diverses.

- Séminaire Grand Ouest prévu le Samedi 2 Octobre au Mans (Présidents, Secrétaires, Trésoriers et Responsables épreuves Jeunes et Féminines).
- Réunion des SG Ligues du Grand Ouest avec le SG FFR Vendredi 8 et Samedi 9 Octobre à Sablé/Sarthe
- Réunion des Secrétaires Départementaux du Grand Ouest le Samedi 9 Octobre à Sablé/Sarthe.
- JH Guillet précise que les dotations (vestes softshell) de la Ligue sont à disposition des élus du CODIR.

8° Tour de table des élus.

Les interventions sur le Rugby à 5 et le rugby féminin figurent en annexes de ce CODIR
L'ordre du jour étant épuisé et les interventions des élus terminées, le Président clôt la séance du Comité Directeur à 12h30.

Bernard LEMAITRE, Secrétaire Général. Dominique COQUELET, Président

